

Autonomie et dépendance des organisations paysannes au Sahel

Séverine Benoît *

Depuis octobre 1997, le Grad (Groupe de réalisation et d'animation pour le développement) travaille pour proposer des principes et des modalités d'une mise en œuvre améliorée de l'aide au milieu rural sahélien. Pour réaliser cet objectif, plusieurs séries d'interviews ont été réalisées. L'idée était de mettre sur papier ce que les responsables d'organisations paysannes ou d'ONG sahéliennes disent quand ils sont en confiance. Ces entretiens, enregistrés entre janvier et août 1998, ont été transcrits puis renvoyés aux interviewés afin qu'ils puissent y incorporer leurs corrections. D'une durée d'une demi-heure à quatre heures, ces interviews représentent environ 500 pages de texte.

L'objet de cette contribution est de nourrir la problématique autonomie/dépendance à l'aide extérieure, à partir des interviews collectées¹. L'enjeu n'est pas de dresser un tableau objectif des relations entre les différents acteurs du développement, mais de mettre en lumière la situation telle qu'elle est ressentie par les bénéficiaires de l'aide, en essayant de retranscrire le plus fidèlement possible leur pensée. Il ne s'agit pas de nier les avancées réalisées grâce à l'aide mais de souligner les effets qu'elle induit au niveau des organisations paysannes et d'envisager des pistes d'amélioration.

Après un bref rappel de la structuration paysanne au Sahel, il s'agira :

– de montrer la façon dont l'aide est perçue par les paysans et de poser la question de l'autonomie ou de la dépendance de leurs organisations ;

* Chargée d'étude, Grad, Bonneville.

1 Cette approche implique une remarque méthodologique : les acteurs interviewés ne relèvent pas d'un échantillonnage mais sont des personnes (responsables paysans ou membres de structures d'appui locales) connues du Grad et en contact avec l'aide extérieure. Leurs points de vue peuvent cependant être considérés comme révélateurs de la situation des paysans sahéliens, étant donné leur connaissance du milieu. L'intérêt est de donner la parole à une population souvent trop peu écoutée, afin d'apporter une autre vision de la problématique autonomie/dépendance dans les espaces dépendants de l'aide extérieure.

Seconde remarque : les acteurs interrogés attachent généralement peu d'importance à « qui » les aide mais portent leur attention sur « comment » ils sont aidés. Cela explique l'utilisation de termes génériques tels que « bailleurs de fonds » ou « aide extérieure », sans qu'il soit précisé si l'apport vient d'un organisme public ou d'une ONG. Nous retiendrons que lorsque les bénéficiaires parlent de « l'aide », ils pensent au soutien venu du Nord, quelle que soit la structure qui le porte.

- de faire apparaître les causes de la dépendance liées à la situation difficile des paysans mais aussi à la manière dont l'aide intervient;
- d'observer l'état de dépendance, en relevant les symptômes de la dépendance des organisations paysannes mais aussi en soulignant le degré d'autonomie dont elles disposent;
- d'avancer quelques pistes qui permettraient d'améliorer la relation d'aide et de réduire le phénomène de dépendance.

Au Sahel, les organisations de base en milieu rural sont nombreuses et variées. On peut cependant distinguer trois grandes catégories :

- les organisations traditionnelles, telles que les tontines, qui sont dans certains cas très dynamiques et qui ont parfois servi de base à la construction des deux autres types d'organisation;
- les organisations d'usagers, qui ont été créées, entre les habitants ou entre les producteurs, dans le but d'obtenir des services proposés par l'administration ou l'aide extérieure; la force interne de ce genre de structures, fondées sans réflexion approfondie entre les membres, est faible et peut disparaître avec l'appui externe;
- les organisations nées de l'association volontaire de paysans pour atteindre un certain nombre d'objectifs en commun.

Les deux derniers types d'organisations existent à différents niveaux: local, régional, national.

Problématique générale

L'aide au développement est certes une idée noble, qui rassemble nombre de bonnes volontés à travers le monde. Si son impact dans la zone sahélienne est en deçà des résultats escomptés, elle a permis des avancées majeures et apparaît en ce sens largement positive. Cependant, il est bon de se rappeler que l'aide n'est pas neutre. D'une part parce qu'elle est liée aux intérêts politiques et économiques des pays donateurs. D'autre part parce qu'elle est porteuse de valeurs considérées comme universelles (Droits de l'homme, démocratie, etc.). Les donateurs se considèrent comme dépositaires d'un modèle dont l'acceptation par les bénéficiaires va de pair avec l'appui financier. Ceci peut sembler secondaire par rapport à la nécessité de soutenir une zone comme le Sahel particulièrement touchée par la pauvreté et les aléas climatiques. Cependant, c'est en partie dans les motivations des donateurs que se trouve le risque de voir l'aide se transformer en chantage. C'est notamment en ce sens qu'il est important de mener une réflexion de fond sur les rapports donateurs/bénéficiaires, particulièrement en termes d'autonomie/dépendance.

Au Sahel, zone fortement soutenue par l'aide extérieure, les responsables des organisations du monde rural, en particulier, perçoivent clairement leur situation de dépendance vis-à-vis de cet apport.

« Se passer de l'aide extérieure en ayant suffisamment de ressources propres, aujourd'hui nulle association n'en est là. Une organisation a toujours besoin d'un quelconque appui, que ce soit financier ou technique [...] Est-il possible, à un moment donné, d'avoir suffisamment de ressources propres qui nous permettraient de nous financer, de financer nos actions et l'achat de nos services? Je pense que c'est un de nos objectifs mais ce n'est pas pour demain! » (Sara Diouf.)

Toute aide amène inévitablement des formes de dépendance, ce qui n'est pas un problème en soi tant que le phénomène reste dépassable.

« Nous avons toujours dit qu'il fallait lutter contre la mentalité d'assisté. L'aide est une nécessité mais durant un temps bien déterminé. Si on utilise cette aide dans un sens bien défini, que nous la gérons bien, que nous l'utilisons bien aussi, je crois qu'à un certain moment, nous pourrons nous passer de l'aide » (Malick Sow).

La question de l'autonomie se pose néanmoins pour trois raisons. La première est que les institutions civiles rurales, censées être durables, sont construites en bonne partie sur la base de ressources par définition provisoires. La seconde est que l'apport d'argent implique, pour les organisations paysannes, de rendre des comptes et de se plier à des règles déterminées de l'extérieur, ce qui tend à déposer les paysans de leur propre développement. Enfin, l'habitude d'être soutenus sans nécessairement fournir de réels efforts, conjuguée à l'attitude souvent envahissante des intervenants externes, entraîne chez les bénéficiaires une dépendance psychologique à l'aide.

« Les ONG imposent leurs idées, imposent des activités. Si une ONG dit vouloir intervenir dans une localité pour résoudre tel problème, le premier réflexe des populations est de dire: "oui, nous aimons", même si cela ne répond pas à leurs besoins » (Malick Sow).

La diversité des organisations paysannes et de leurs situations interdit de généraliser mais on peut relever de nombreux cas où les populations éprouvent des difficultés à envisager des actions, et parfois un avenir, sans l'aide extérieure. L'apport externe constitue alors une limite à leur progression en même temps qu'il demeure nécessaire. C'est ici que se situe le dilemme.

« Il y a un arbre fruitier dont les fruits sont beaucoup aimés par les chacals. Et là, il y a un chacal qui est malade. Quand on lui demande ce qui l'a rendu malade, il répond: "C'est tel fruit." Quand on lui demande ce qui va le soigner, il répond: "Le même fruit." C'est cela, l'aide » (Ndeye Sarr).

Pour améliorer l'impact de leur intervention et réduire les effets pervers de l'aide, les donateurs se trouvent dans une logique de réforme permanente. Cependant, si les problèmes sont aujourd'hui clairement identifiés, un certain nombre de blocages semblent jouer contre un changement réel. La prise de parole par les bénéficiaires est une voie pour approfondir la réflexion en ce sens.

Les paysans sahéliens représentent à cet égard un groupe essentiel: ils ont reçu un volume considérable d'aide extérieure et ont vu défiler des procédures d'interventions diverses. Écouter le récit de leur expérience permet de comprendre plus précisément le processus qui conduit de l'aide à la dépendance. Il permet aussi de mesurer l'impact de l'état de dépendance sur leurs structures et le degré d'autonomie dont ils disposent.

Les facteurs de dépendance à l'aide

La première cause de l'installation de la dépendance est la situation spécifique des paysans sahéliens. Le Sahel est une zone vulnérable à plusieurs niveaux:

climat, démographie, écologie, etc. À cela s'ajoutent la situation macroéconomique ainsi que les problèmes politiques et institutionnels. Tout cela rend les paysans sahéliens tributaires d'un environnement sur lequel ils n'ont que peu de prise.

Le désir de satisfaire les besoins

Au Sahel, certains pensent que c'est seulement l'aide extérieure qui développera leur zone. De même, chez des donateurs, peut naître le sentiment que la prospérité dépend avant tout de leur intervention. Leur action se fonde alors sur la question: « De quoi ont-ils besoin ? » Concrètement, cette démarche peut être à l'origine de réalisations très discutables en termes d'efficacité:

« C'étaient des gens d'une ONG américaine qui, à force de passer sur le goudron de Ndjaména et des villages proches, voyaient les femmes sécher leurs gombos posés sur la route. Sans même causer aux femmes, ils sont allés faire des dalles de séchage derrière le village. Ils sont partis eux-mêmes construire les dalles. S'ils avaient seulement demandé aux femmes pourquoi elles faisaient sécher les produits sur la route, elles auraient pu expliquer que cela leur permettait de surveiller le produit et de vendre en même temps des petites choses à ceux qui passaient. J'ai trouvé vraiment que c'était se moquer des gens: on fait des choses pour les gens sans même leur demander: "Où peut-on faire cela?" Jusqu'à aujourd'hui, les femmes n'utilisent jamais ces dalles-là... » (Aminé Miantoloum.)

Ce type d'attitude extrême d'un donateur est lié au préjugé de l'universalité des besoins: l'intervention se fait sur la base des besoins détectés par des observateurs extérieurs. Cette approche n'accorde pas d'attention aux efforts et ressources propres des populations mais seulement à leurs besoins *apparents*. La focalisation sur ces derniers plutôt que sur la demande effective contribue à placer les bénéficiaires en position d'infériorité et à les écarter du centre de la relation d'aide.

« Un des projets fréquents est la construction de magasins communautaires. On construit des magasins "comme cela" dans les villages alors que les gens n'arrivent même pas à produire. On construit des magasins de 600 000 à 800 000 francs CFA (8 000 francs français) et souvent ce sont des animaux que les paysans vont mettre dans ces bâtiments. À l'époque des groupements communautaires, il "fallait" construire des magasins. Pourtant les gens ont un système de stockage traditionnel efficace, mais on ne cherche même pas à savoir si ce système de stockage existe ou pas » (Miankeol Djerlar).

Le rapport entre aidés et aidants est alors inversé: les agences d'aide apparaissent souvent en quête de populations à soutenir (leur raison d'être) plutôt qu'en position de réponse à des demandes exprimées.

« Les agents des aides n'ont pas vraiment compris le besoin des gens, ce que les gens veulent réellement. Lorsque vous faites un projet vous-mêmes, quand vous êtes déjà en train de le réaliser et que vous le proposez aux bailleurs, ils disent "non", que cela n'entre pas dans leur ligne, qu'ils ne peuvent pas financer. Ils doivent regarder ce que les gens font, quelles sont leurs difficultés, ce que les gens eux-mêmes ont à proposer comme solution si les gens sont déjà en train de faire quelque chose vers ces solutions. Même si ce sont des choses qui ne sont pas entrées dans les lignes des bailleurs, ils doivent essayer de comprendre et laisser s'orienter les gens de cette manière. Mais les gens de l'aide viennent avec des techniques nouvelles et veulent nous les imposer. Les gens d'ici, qui ont toujours besoin de l'aide, disent: "Nous sommes prêts à recevoir », mais la gestion de cette aide-là ne va pas loin!" (Marc Mougnan.)

Certes, la demande est loin d'être toujours explicite, toutes les organisations paysannes n'ayant pas cette capacité. Mais le système tel qu'il fonctionne ne facilite pas l'expression des bénéficiaires. Il existe en effet un vide entre besoins et objectifs. La notion de demande n'existe pas dans les organismes d'appui : à partir des besoins qu'ils relèvent, les agents de l'aide construisent directement des objectifs.

« Ils cherchent les solutions à notre place. Ils voient le problème et ne nous laissent pas le temps de trouver la solution » (Rahamata Sawadogo).

Les conceptions des donateurs priment sur celles des bénéficiaires et les solutions clés en main qu'ils leur apportent placent ces derniers en situation de dépendance matérielle et psychologique. Les bénéficiaires se voient relégués à un rang d'exécutants, la capacité première qu'on leur accorde étant d'absorber l'aide.

« L'aide casse l'autonomie des gens parce que le bailleur s'impose. Il n'est pas venu pour aider, mais il est venu avec une idée arrêtée de ce que nous devons faire. Les gens sont obligés de s'orienter dans la ligne de conduite du bailleur plutôt que d'emprunter leur propre chemin. Le gâteau c'est bon, mais si le type est habitué à manger les beignets de mil, il faut l'aider à produire plus de beignets de mil plutôt que de lui dire : "Le gâteau, c'est très nourrissant ; il y a du sucre, ceci et cela." Lui, son besoin est de manger le beignet de mil et vous venez lui proposer un gâteau. Cela ne va pas car pour que cela lui soit utile, il faudrait qu'il ait les moyens de faire ce gâteau, qu'il produise assez de blé pour continuer à manger ce gâteau, qu'il connaisse la technique de fabrication de ce gâteau » (Marc Mougnan).

Cette analyse, si elle s'applique globalement à la zone sahélienne, doit cependant être nuancée. Elle reflète la réalité des zones rurales encore peu organisées (celle du Sud du Tchad, par exemple). Par contre, au Sénégal et au Burkina Faso, certaines organisations paysannes sont aujourd'hui suffisamment structurées et expérimentées pour concevoir leurs propres programmes et les faire financer.

La suprématie des ressources extérieures

La difficulté des donateurs à prendre en compte les ressources des populations constitue un facteur majeur de dépendance à l'aide et un blocage à son amélioration. Globalement, on constate qu'un projet d'aide, même quand il exige un apport des bénéficiaires, amène une part de ressources trop importante par rapport au capital propre de l'organisation paysanne aidée. La dépendance envers l'apport extérieur est alors forte, rendant l'autonomie financière difficile et empêchant de réelles négociations. La disproportion de l'appui, en rythme et en volume, s'explique par la structuration du système d'aide. Le nombre d'intermédiaires de l'aide va croissant et le bailleur de fonds, qui occupe le sommet de la pyramide, domine tous les autres. Beaucoup d'intermédiaires vivent sur un pourcentage des fonds donnés. La logique de fonctionnement du système fait que chaque acteur à son niveau est contraint de dépenser rapidement les fonds qu'il a obtenus au niveau supérieur, comme preuve de son activité et de son efficacité. Le rôle du bénéficiaire de ces fonds est de les accepter et de les dépenser. Chaque intervenant dépend à la fois de son bailleur et de « ses » bénéficiaires. L'obligation de résultat

peut paraître légitime du point de vue des moyens et des objectifs assignés mais pour les paysans sahéliens un volume d'aide excessif peut avoir de graves conséquences sur leurs structures.

« Il faut que les partenaires arrivent à respecter les rythmes et les capacités des structures qu'ils appuient. Parce que par le financement, on peut aussi casser des dynamiques et des initiatives » (Ousseiny Ouedraogo).

Soutenir la première initiative d'une organisation paysanne est tout particulièrement délicat, le risque étant de dépasser les capacités financière, technique et organisationnelle du groupe. Une démotivation des membres et la chute de la structure sont alors à craindre.

Les instruments adaptés au seul bailleur

Cette situation se trouve aggravée par des causes instrumentales. La lourdeur du système provoque de fréquents retards, en particulier des ONG, dans leurs versements et cette irrégularité des apports d'aide fragilise les organisations concernées.

« Malheureusement, les retards des apports des ONG qui nous aident nous ont obligés à consommer la trésorerie fournie par nos entreprises. En 1992 et 1993, notre association a pris à sa charge à 100 % les salaires de ses employés. Et sur le revenu des pompes à essence, des magasins, avec beaucoup de difficultés. Durant 19 mois de négociation avec une ONG, il a toujours fallu continuer à payer le personnel » (Joseph Sène).

De même, qu'il s'agisse des organisations paysannes débutantes ou de celles expérimentées, elles ont à faire face au problème des délais, généralement trop longs, pour obtenir un financement.

« Je n'ai jamais vu un programme qui a été négocié en moins de 6 à 8 mois. C'est une difficulté car on monte notre programme en fonction des réalités et du temps. Plus cela met du temps à être conclu, plus cela joue sur les besoins, sur les objectifs. Et au bout d'un an, un an et demi, nous sommes obligés de redimensionner le programme, ce qui prend encore du temps et nous coûte de l'argent » (Mathieu Diouf).

Une fois l'argent engagé, par contre, les bailleurs sont pressés d'obtenir des résultats visibles, même si parfois ils se désintéressent du projet jusqu'à l'évaluation. Si le projet échoue, le donateur repart aussitôt à la recherche d'autres partenaires. La faible durée des projets est un frein au développement du monde rural sahélien. D'une part, car les « effets invisibles » d'un projet, ceux qui permettent la durabilité, nécessitent un travail à long terme. D'autre part, parce que les paysans doivent consacrer la majeure partie de leurs efforts aux réalisations apparentes, afin que les bailleurs ne se désengagent pas. Ceci contribue à placer les paysans dans une position d'exécutants: ils doivent agir conformément aux attentes et aux règles instaurées par les donateurs, qui ont tendance à penser que puisqu'ils envoient les fonds, il leur revient de décider comment les utiliser. Cela entraîne une déresponsabilisation des bénéficiaires, qui atteint son apogée lorsqu'il leur est demandé de « participer ». L'idée de participation de la population à son propre développement est pour le moins étonnante, puisqu'elle suppose qu'il

pourrait en être autrement. En réalité, elle est l'illustration du fait que l'aide est devenue le centre du système.

« Dans les grands projets en général, l'argent ne passe pas par les mains des paysans, les paysans ne font que participer. D'ailleurs ils ne sont pas associés, on ne leur demande pas leur avis. C'est quand le projet est là qu'on leur dit: Vous participez! » (Aminé Miantoloum.)

L'aide, sauf cas exceptionnels, ne se refuse pas. Il est rationnel, humainement parlant, de choisir la voie la plus facile, surtout si l'on n'en voit pas d'autres. Mais une réalisation qui n'est pas appropriée par les bénéficiaires a peu de chance de durer et ne joue pas en faveur de leur autonomie.

« Si l'aide extérieure vient directement pour changer une situation, au lieu de l'arranger cela crée des problèmes. L'initiative de base n'est pas respectée, la crédibilité de la situation au niveau de la base est bafouée. Si l'on met l'aide extérieure sous les yeux de l'organisation paysanne, elle est tentée de s'en servir en pensant que cela va arranger la situation » (Tamba Yancouba).

L'appât de l'aide contribue au contraire à affaiblir les organisations paysannes, leurs membres étant tentés d'exploiter « l'argent facile » plutôt que le peu de ressources propres dont ils disposent.

« Une grande partie de mon travail est de sensibiliser les membres pour qu'ils ne soient pas tentés d'aller là où l'argent est facile. Le problème, c'est que les gens créent des organisations paysannes pour le financement. C'est la mentalité catastrophe. Si l'aide extérieure est seulement un appui avec des actions de base bien réalisées, il est possible que l'association de base s'autofinance. Mais quand il n'y a rien, l'aide extérieure crée des problèmes, elle prend la place du fondement » (Tamba Yancouba).

Quand « l'aide a pris la place du fondement », on est alors au-delà même d'une situation de dépendance. Certains symptômes du phénomène sont facilement repérables au Sahel. Ici encore, il n'est pas possible de généraliser, les situations variant d'une organisation à l'autre. Repérons quelques critères, à la fois de dépendance à l'aide, mais aussi d'autonomie, signalés par les Sahélien(ne)s interviewé(e)s.

La situation de dépendance

Les situations de dépendance peuvent s'entretenir ou s'aggraver à l'intérieur de cercles vicieux. Par exemple, le crédit, dans certaines conditions, peut être la source de tels phénomènes.

Le crédit peut être facteur de progrès et d'autonomie pour les bénéficiaires, s'il leur permet d'investir dans des activités générant des revenus et permettant de rembourser. Le crédit peut placer ceux qui y ont accès dans une situation dramatique. Pour les paysans, la première difficulté est de concilier les exigences rigoureuses qu'implique le remboursement d'un crédit (planification, délais, etc.) et les ressources aléatoires dont ils disposent. Ils se trouvent souvent tributaires de leur environnement et le fait de ne pas pouvoir maîtriser leur production les rend particulièrement vulnérables en termes de crédit/remboursement.

« À mon avis, une aide peut devenir négative si elle se fait sous forme de prêts. Parce que le prêt est quelque chose de compliqué et que notre premier instrument de travail c'est la terre et la pluie. Si ce que nous produisons provient essentiellement de la terre et que la pluie n'est pas au rendez-vous, cela peut handicaper pas mal d'actions et nous empêcher de rembourser » (Malick Sow).

Les crédits, s'ils ne sont pas assortis de fonds de garantie, peuvent être une limite pour le développement et maintenir les bénéficiaires en position de forte dépendance à l'organisme auprès duquel ils les ont contractés (et au système d'aide dans son ensemble). Cela est tout particulièrement vrai quand la situation économique est défavorable, comme c'est fréquemment le cas dans la zone sahélienne.

« Les gens qui ont contracté des crédits ne progressent pas, compte tenu de la crise économique que nous connaissons. Souvent, il y a mévente; or généralement les gens comptent sur leurs productions agricoles pour rembourser les crédits, et ils ne réussissent pas à rembourser. Certains font parfois reporter, mais reporter ne veut pas dire annuler. Je me suis rendu compte que les gens travaillent beaucoup plus pour rembourser le crédit que pour faire avancer les choses! Celui qui sait bien utiliser le crédit, bon il s'épanouit, celui qui ne sait pas bien l'utiliser, cela pèse sur les autres, car il reste toujours des dettes. Ceux qui sont morts, eux peut-être, sont allégés. Mais ceux qui sont vivants, tant qu'ils sont vivants, il faut qu'ils travaillent pour rembourser » (Aminé Miantouloum).

L'aide crée le besoin d'aide

À un niveau plus général que celui du seul crédit, la situation d'assisté semble indépassable quand les donateurs apportent des solutions inadaptées à la situation paysanne, créant des nouveaux besoins auxquels les bénéficiaires ne sont pas capables de répondre. L'aide se conduit parfois comme les multinationales, elle « donne goût à » pour fidéliser le client. Parallèlement, l'attraction de la « modernité » fait sauter des étapes.

« Avant, il y a eu des ONG et il y a l'ONDR (Office national du développement rural) qui est là. Tous nous orientent directement vers les engrais et autres. C'est une dépense! Au contraire, l'ONG X nous oriente sur le fumier, le compost et d'autres choses. On dépense notre énergie mais en ce qui concerne l'argent on n'a rien dépensé. Nous sommes vraiment contents du travail avec elle parce qu'elle veut que nous réussissions dans notre vie avec tous les produits que nous possédons dans le village. Avant, nous avions déjà les produits, nous avions le fumier, mais nous courrions ailleurs pour prendre à crédit les engrais des autres. Et cela nous réduit! » (Barmbaye Guelmian).

Des besoins nouveaux naissent parfois directement de l'apport d'aide, ce qui explique en partie que les paysans ne puissent trouver d'autres réponses que l'aide elle-même.

« Une ONG a proposé aux paysans des pompes, pensant qu'ils peuvent faire du jardinage. Quand le premier groupement a reçu une motopompe, tous les groupements, tout le long du Logone, ont demandé des motopompes » (Marc Mougnan).

La position de dépendance psychologique des bénéficiaires les conduit à obtenir le plus d'aide possible, de façon systématique et ils n'ont alors guère d'autre choix que de composer avec ce que l'aide a préparé pour eux. Cependant, certaines

organisations paysannes, suffisamment expérimentées, n'attendent pas les agents de l'aide pour élaborer leur propre programme. Mais elles ont fréquemment des difficultés à trouver un organisme d'appui intéressé par les actions envisagées. Les intérêts, les domaines et les instruments des bailleurs de fonds sont souvent restrictifs par rapport à la variété de leurs attentes.

« Au sein de notre premier programme, nous avons préparé des appuis pour l'amélioration de la santé. Mais les partenaires, à ce moment-là, disaient que nous pouvions permettre aux gens d'avoir de quoi améliorer leur santé en épaulant des activités productives. Mais quant à imaginer des actions de santé, construire des cases de santé, acheter des médicaments, etc., ils disaient que c'est un investissement qui ne génère pas de revenus, et ils ont refusé de financer cette partie-là » (Sara Diouf).

Pour augmenter leurs chances d'obtenir un appui, les intermédiaires du système d'aide développent des comportements d'adaptation aux priorités des bailleurs. Les paysans, en bout de chaîne, sont contraints de faire correspondre leurs demandes aux préoccupations des ONG, mais aussi des bailleurs de fonds qui financent les ONG (et parfois les organisations paysannes directement). Quand il s'agit d'une « tactique » consciente pour obtenir l'aide souhaitée, cela peut être interprété comme un signe d'autonomie stratégique. Mais ce n'est pas toujours le cas, l'adaptation se faisant dans certains cas de manière inconsciente. À force de concessions et d'adaptations, le risque est que les paysans oublient eux-mêmes leurs priorités, tombant dans une dépendance à l'égard des idées et conceptions de l'aide extérieure.

Un des symptômes de l'accoutumance des bénéficiaires aux donateurs transparaît dans le langage utilisé par certains responsables paysans vis-à-vis de l'aide, ce que Marie-Laure de Noray nomme (cf. son article) le « langage-développement ». L'utilisation, par les paysans, de termes directement empruntés au vocabulaire des donateurs (« autopromotion », « conscientisation » ou encore « les populations », « les bénéficiaires », « les plus démunis », en parlant d'eux-mêmes) est le signe d'une dépendance inconsciente à l'aide. Et c'est ce qui amène ensuite les problèmes : les mots sont les mêmes mais ils ne recouvrent pas forcément les mêmes concepts.

L'exemple des organisations paysannes structurées de façon formelle est significatif de cette ambiguïté. À la moindre assemblée, on trouve un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un commissaire aux comptes..., alors que ce sont des notions vides de sens dans la majorité des cas, mais qui correspondent au modèle imposé par l'aide. Sans voir l'intérêt réel d'une telle organisation, les paysans semblent pourtant convaincus que c'est le préalable à l'obtention de fonds.

Outre le comportement d'adaptation, l'absence d'initiative est un autre symptôme de la dépendance des paysans à l'aide. L'habitude de tout attendre de l'aide est vite prise.

« Souvent, quand les gens ont un projet, ils pensent déjà à l'aide extérieure [...]. Nous avons des problèmes avec une organisation paysanne de Nyan, qui ne voit que l'aide extérieure pour réaliser son projet de commercialisation de céréales. Nous n'avons pas réussi à ce qu'ils commencent eux-mêmes et qu'ils constituent au moins leur fonds de roulement,

pour qu'on voie s'ils peuvent réellement mener cette activité. Mais eux ont dans la tête l'aide, l'aide » (Aminé Miantoloum).

La dépendance à l'aide est parfois consciente et mal vécue. Néanmoins, même dans ce cas, les paysans éprouvent beaucoup de difficultés à prendre l'initiative d'agir autrement qu'en tirant parti de l'aide (en attendant son départ).

« Nous n'avons pas encore l'idée de laisser l'aide extérieure dehors. Peut-être, quand l'ONG X se retirera complètement de chez nous, aurons-nous cette idée. Pour le moment, elle est encore derrière nous et ce n'est pas facile de dire cela » (Vincent Guelmian).

Certains responsables paysans affirment « se préparer » au départ de l'aide, d'autres sont centrés sur les moyens de la conserver. Si l'aide est considérée comme nécessaire pour l'instant, l'inéluçtabilité d'un retrait sur le long terme est une idée communément partagée. Le passage de l'un à l'autre apparaît globalement comme la grande inconnue.

Cela est d'autant plus vrai pour les organisations paysannes en situation d'isolement. Beaucoup d'ONG et certains projets de la coopération publique établissent une relation assez exclusive avec leurs partenaires paysans, ne les mettant pas en relation avec les acteurs économiques que sont les banques ou les entreprises. De nombreux paysans trouvent cette situation confortable et préfèrent la captation de l'aide extérieure à l'utilisation des services des acteurs économiques. Coupées des services existants en dehors du système d'aide, ces organisations disposent alors de très peu de marge de manœuvre pour agir sans l'aide.

Les formes de la résistance à la dépendance

Cependant, la dépendance n'est jamais totale: les organisations sahéliennes disposent d'un degré d'autonomie, variable selon leur situation spécifique.

Face aux conceptions, exigences et conditionnalités de l'aide extérieure, les paysans sahéliens ont une capacité à se dérober. Ainsi, ils peuvent s'engager dans une action définie avec un bailleur et l'adapter ensuite à leurs préoccupations propres, même si cela est rarement bien perçu par le donateur.

« Quand on a reçu les fonds, on s'est dit: Voilà, d'une part, ce que l'on a écrit dans le projet; d'autre part, on sait que la rentabilité de beaucoup d'activités (comme les boutiques) peut nous permettre de financer des activités jusqu'ici financées par le bailleur X ou refusées par lui. Donc on a pris cet argent et on a installé des boutiques alimentaires. Le bénéfice de ces boutiques nous permettait de financer tous les volets qui étaient prévus dans le projet. Quand le bailleur a vu cet acte, il nous a écrit: "Le reste du fonds de ce projet, on préfère ne pas vous le verser parce que vous n'êtes pas en train de mener les activités qui étaient dans le projet." Alors, là! On s'attendait à expliquer pourquoi on avait utilisé ces fonds pour installer des boutiques mais X n'a pas du tout tenté de comprendre pourquoi l'association avait cessé le travail prévu initialement » (Pascal Mané).

Les paysans peuvent également profiter de l'aide, sans tenir compte de leurs engagements initiaux. Une fois l'argent arrivé, les activités prévues ne sont pas réalisées, et lors de l'évaluation, les responsables doivent faire preuve d'ingéniosité pour montrer aux bailleurs le fruit de leur travail.

« Des champs de famille ont été montrés aux bailleurs de fonds en leur faisant croire que c'était un champ de groupement. Un jour, on a même fait cela sans avoir le temps d'informer le paysan. Ce jour-là, on a échoué. Il voit des voitures qui se garent autour de son lopin de terre; il est venu et leur a dit: "Mais qu'est-ce que vous voulez? Vous regardez quoi? Pourquoi visitez-vous mon champ? Vous voulez me le saboter?" On a essayé de traduire le contraire de ce qu'il disait. Pareil pour le maraîchage: on visitait des maraîchages de familles réussis au lieu de maraîchages de groupements qui n'existaient pas ou qui étaient mauvais. On voulait toujours montrer aux bailleurs de fonds des choses jolies! Et toujours on disait: "Le groupement a ré-alisé ceci, cela", alors que c'était la famille qui l'avait fait » (Baba Ouedraogo).

L'exigence de résultat du donateur (et son manque fréquent de souplesse sinon de compréhension) place les paysans face à deux options: abuser celui qui les soutient ou perdre l'apport financier. On comprend qu'ils préfèrent « arranger » la réalité. Cependant, si ce type de réaction témoigne d'une forme d'autonomie tactique, il ne joue pas en faveur d'une amélioration du partenariat et de l'efficacité de l'aide.

Le fait de porter un regard critique sur l'action de l'aide ou de refuser les conditions qu'elle impose est un autre critère de mesure du degré d'autonomie des organisations paysannes. Si de telles attitudes ne sont pas générales, elles sont observables, au moins de la part de responsables paysans expérimentés. Cela peut même aller jusqu'au refus pur et simple d'un appui.

« Une fois, nous avons refusé un partenaire qui, un jour, est venu à notre association, l'Entente. Nous leur avons montré nos objectifs, nos défis. Il a dit: "Je veux que vous travaillez comme ceci, comme cela." Il nous a mis en place un chemin. Mais les gens de l'Entente ont vu que ce chemin-là ne pouvait pas aller loin. Après discussion, ils ont refusé de travailler avec cette ONG » (Ndeye Top).

Ce cas de figure demeure cependant très rare et ne concerne que les associations anciennes, disposant d'une expérience importante et ayant mûri une réflexion sur l'aide ou au contraire certaines associations, encore plus rares, qui se sont construites en opposition à l'aide extérieure.

« Pour qu'il y ait une résistance à la pression de l'aide, il faut un long travail. Certains responsables sont conscients de cela parce qu'ils veulent préserver leur organisation. Ils sont conscients que, faute de maîtriser l'aide, ils ne pourront pas définir eux-mêmes leur propre projet d'avenir » (Pape Maïssa Fall).

Si certains responsables paysans sont conscients que toutes les conditions de l'aide ne doivent pas être acceptées, la difficulté demeure de le faire comprendre aux membres de leur organisation, pour qui l'aide extérieure apparaît souvent comme une aubaine. En refusant une aide, certaines d'entre elles ont ainsi perdu plus de 50 % de leurs membres du jour au lendemain. La notion d'autonomie des organisations, ou d'autonomie collective, demeure de ce fait toute relative.

Les voies de l'autonomie

Présentons quelques-unes des voies de l'autonomie décrites, ou suggérées, par les Sahélien(ne)s interviewé(e)s.

Proscrire l'aide comme aubaine

L'appui dans des domaines que les paysans n'ont pas analysés eux-mêmes comme nécessitant un soutien n'a que très peu d'impact en termes de développement et il est facteur de dépendance. Cela ne signifie pas que l'on ne peut pas, très prudemment, amener des éléments nouveaux. Mais les besoins exprimés, ainsi que les actions menées par les paysans doivent être mis en avant par rapport aux besoins apparents détectés. Certes, les donateurs reconnaissent aujourd'hui cette nécessité, mais l'application concrète de ce renversement est difficile parce que celui qui aide, prisonnier du système, est souvent contraint d'agir et de dépenser les fonds sans attendre.

« Il faut que l'aide ne vienne que progressivement et qu'elle soit toujours appelée par les besoins. Je me rappelle que certaines aides téléphonaient pour dire : "J'ai un reliquat de ceci, de cela, est-ce que vous pouvez le prendre?" Ce sont des dons qui ne viennent pas appelés par des besoins. On reçoit cela, on ne sait pas quoi en faire et alors on fait n'importe quoi » (Baba Ouedraogo).

Intervenir en fonction de l'expression d'une demande implique un travail sur le long terme. D'abord parce qu'elle n'existe pas toujours et qu'il faut donner du temps aux paysans pour se réunir, réfléchir ensemble puis formuler leurs attentes. Ensuite parce qu'elle ne correspond pas forcément au cadre classique d'intervention et qu'elle peut nécessiter des innovations de la part des donateurs, à la fois dans les volumes, les rythmes et les instruments. Or l'aide manque globalement de souplesse en termes de délais et a tendance à se réformer à la marge plutôt qu'à expérimenter des méthodes totalement nouvelles. C'est ce qui explique que même lorsque les limites du système sont connues et critiquées, les actions se répètent sans changement réel.

Le cas de la formation dispensée au Sahel pour les paysans est à cet égard un cas d'école.

« Ils (des volontaires étrangers) nous ont donné beaucoup de formations mais dès qu'ils sont partis, les formés ont tout oublié. Il y a un tas de gens qui ont été formés, mais à part ces deux-là qui ont mis en place des diguettes énormes dans leurs champs, les autres n'ont rien fait de ce qu'ils ont appris. Quand le premier volontaire est revenu, il a fait la tournée dans tous les lieux où il avait tenu des cours et il a vu que dans le domaine de l'agriculture, les gens n'ont rien mis en pratique des nouvelles techniques qu'il avait enseignées. Je ne sais pas pourquoi, peut-être qu'ils avaient fait cela pour le volontaire et non pas pour eux ! Pour gagner à manger ou de l'argent, je ne sais pas. Mais pas pour leur intérêt personnel. Ils lui ont même dit qu'ils appliqueraient ses conseils s'il leur donnait de l'argent ! » (Vincent Guelmian.)

Il est malheureusement fréquent que les formations données aux paysans ne présentent pas, à leurs yeux, d'intérêt en elles-mêmes. Une évolution en ce domaine, qui est sans doute une priorité, pourrait se faire en établissant une formation *par* les paysans, plutôt que *pour* les paysans. La vision classique de la formation entretient l'idée que des réponses préfabriquées peuvent être apportées de l'extérieur. En réalité, il y a des réponses à construire à partir de l'environnement paysan tel qu'il est vécu.

Un engagement de l'aide dans des pratiques innovantes, basées sur la mise en valeur des conceptions paysannes, est applicable dans d'autres domaines que celui de la formation, à condition d'inverser la démarche d'intervention.

« Avant d'aller sur le terrain, le partenaire ne doit pas avoir une idée fixe de ce qu'il doit faire. Parce qu'avoir une idée fixe, c'est avoir dans sa tête un projet qui est déjà ficelé. Et cela l'orientera rapidement. Je préférerais que ce partenaire, une fois sur le terrain, essaie d'une manière participative, avec une approche prospective, de faire sortir les besoins des gens. Alors seulement il pourra se déterminer et dire ce qu'il va financer par rapport à ce qui est sorti [...] Nous, en tant que personnes de la base, nous devons être capables d'identifier nos problèmes et de dire: "C'est de cette manière-là qu'on entend pouvoir vraiment les solutionner." C'est pourquoi, si j'avais à conseiller un partenaire, je lui demanderais d'accompagner les gens dans la réflexion. Et de ne rien retenir de ce qui pourrait la figer. Dans ce processus-là, on finit par inventorier beaucoup de choses intéressantes » (Sara Diouf).

Le développement est par nature difficile à découper en tranches temporelles et en objectifs spécifiques et les instruments classiques de l'aide, rigoureux et exigeants, ont montré leurs limites. Une évolution vers plus de souplesse est sans doute un facteur nécessaire pour renforcer le rôle d'acteur des bénéficiaires et favoriser l'autonomie.

Construire les ressources institutionnelles par l'échange et la communication

On pense encore souvent que les formations sont l'unique voie d'apprentissage, alors que les échanges sont tout autant formateurs. La communication, l'information, la réflexion, le partage d'expériences sont des facteurs importants de gain d'autonomie. Par exemple, stimuler un dialogue et une réflexion sur la relation d'aide, au sein des organisations paysannes éventuellement en collaboration avec les donateurs, permet d'aborder la question de l'autonomie. Les relations interpayans sont également enrichissantes, par la mise en commun de réflexions et d'expériences qu'elles occasionnent. De même, la communication interne aux structures, notamment entre les membres et les leaders, est un facteur de progrès essentiel. Or les Sahéliens constatent que ces investissements immatériels sont rarement financés par les agences d'aide parce que les résultats en sont difficilement mesurables et que l'aide préfère généralement financer ce qui est visible.

« J'ai constaté, pour la communication et généralement pour l'appui institutionnel, que les partenaires préfèrent financer des choses concrètes, palpables. [...] La rentabilité de la communication ne peut pas se déterminer de façon palpable. C'est comme la formation, les visites d'études. Et quand tu demandes de l'argent aux partenaires, ils disent: "Quel est l'impact au niveau des membres?" Alors que pour nous c'est un élément important parce que des activités sans formation ou sans communication ont peu de chances de réussir. Maintenant le problème est de faire comprendre à nos partenaires ce besoin vital de communication. Ils veulent pouvoir dire: "C'est moi qui ai fait le château d'eau là-bas, c'est moi!" Alors qu'il y a un aspect important mais peu visible: l'aspect institutionnel, l'aspect formation-communication. C'est devenu notre champ de bataille afin de leur montrer que cela ne doit pas être négligé » (Mathieu Diouf).

Au Sahel, l'échange des expériences peut être favorisé par la mise en place de lieux tels que les instituts de coformation ou les bibliothèques donnant accès aux

paysans à une information neutre. L'intérêt spécifique des instituts de coformation est de mettre en contact agents d'aide et paysans sans que l'un des deux acteurs soit désigné à l'avance comme devant transmettre son savoir à l'autre. Ceci peut permettre aux agents extérieurs de découvrir le savoir paysan. L'échange entre organisations paysannes de degré similaire, ainsi qu'entre organisations paysannes et acteurs économiques locaux, mérite également d'être favorisé. Cela permet un échange riche, un renforcement des structures par la prise en compte d'idées nouvelles et une capacité d'expression accrue, notamment face aux partenaires extérieurs.

De la même manière, l'appui institutionnel permet le renforcement des capacités des organisations pour qu'elles puissent identifier les problèmes à résoudre et les actions à mener, fixer leurs priorités, exécuter les programmes, etc. Cet appui doit reposer sur une démarche très différente des approches traditionnelles. Il suppose un apport financier de plusieurs années sans qu'il soit possible de préciser l'utilisation définitive des fonds au moment de leur engagement, ce qui va à l'encontre des démarches de type projet ou même programme.

L'appui institutionnel n'est cependant pas exempt de risque en termes d'autonomie. Notamment si l'aide ne tient pas compte des conditions paysannes mais tire trop vers le haut le « niveau de vie » des bénéficiaires. Si l'aide extérieure prend en charge le fonctionnement des structures paysannes, celles-ci peuvent se retrouver dans une situation de dépendance quasiment irréversible.

Valoriser les ressources financières propres, préparer la fin de l'aide

Les moyens financiers des organisations paysannes existent. Ils sont d'abord basés sur les cotisations, facteur important d'autonomie financière dans la mesure où l'accumulation de capital peut être réinvestie dans des activités rentables permettant à la structure de fonctionner, ou tout au moins d'avoir une autre ressource que l'aide extérieure. Cependant, les cotisations varient énormément selon la taille et l'ancienneté de la structure et elles sont parfois limitées. L'aide peut alors réduire le phénomène de dépendance en favorisant la constitution de fonds propres constitués autrement que par la seule contribution de leurs membres.

« Il faut permettre aux associations d'ouvrir des comptes de réserve constitués du reste des fonds non utilisés dans les programmes et des revenus des entreprises, des prêts et des prestations de services » (Lamine Fayenke).

Le crédit, qui peut être un grave facteur de dépendance, peut aussi être un facteur de progrès et d'autonomie financière quand il fonctionne correctement. Il est possible de limiter les risques en organisant des garanties et en plafonnant les sommes prêtées.

Les initiatives économiques génératrices de revenus constituent une autre ressource paysanne à valoriser. On observe un dynamisme réel de la part de certaines structures paysannes, qui se mobilisent pour s'intégrer à leur environnement et qui proclament leur volonté de devenir des acteurs économiques indépendants.

« Nous devons nous intéresser à ce qui se passe à travers le monde. Nous sommes dans des productions céréalières, laitières, maraîchères. Nous comptons sur elles pour pouvoir vivre,

alors non seulement nous devons produire suffisamment, en consommer une part mais aussi en écouler l'autre partie. C'est au niveau de cet écoulement que, dans le contexte mondial, il y a des choses qui se passent que nous devons maîtriser pour qu'on ne soit pas enfermés par des intermédiaires situés entre nous et le marché mondial » (Malick Sow).

Il est impossible de généraliser, l'organisation citée ci-dessus étant une fédération ancienne et solide, ce qui n'est pas le cas de la grande majorité des structures. Cependant, les initiatives économiques peuvent permettre à ces organisations de sortir du système d'aide pour entrer dans le jeu économique normal. C'est dans cette optique que s'inscrit la recherche de modes de financement plus proches du marché, tels que les banques. Pour que les entreprises des organisations paysannes puissent s'affirmer sur le marché, il est nécessaire d'améliorer leur gestion, notamment en distinguant clairement entre les entreprises et l'association-mère.

La valorisation des moyens paysans va naturellement de pair avec l'idée d'une réduction, voire d'une disparition de l'aide. La fin d'un appui peut être l'occasion de retrouver des voies d'actions internes mises en veilleuse durant la phase d'apport externe.

« On constate que la fermeture de certains robinets extérieurs a eu comme effet favorable la recherche d'une meilleure utilisation des ressources locales [...] Ainsi, on s'appuie sur les acquis existants, sur les savoir-faire déjà acquis par l'organisation elle-même » (Fidèle Toé).

La tentation est grande de penser que la réduction de l'aide est l'ultime voie de l'autonomie des paysans sahéliens. Sans aller jusqu'à prôner l'arrêt des interventions extérieures, il semble essentiel que les donateurs aient à l'esprit qu'ils se désengageront un jour.

« Si pendant que vous financez vous préparez les communautés à la relève, vous les amenez à réfléchir aux actions qui pourraient être durables et puis rentables pour elles, même si vous partez ces populations pourront se prendre en charge. Il y a certains bailleurs qui acceptent de financer certains programmes jusqu'à cinq ans, si c'est un projet à long terme, bien structuré, ils sont d'accord pour le financer parce qu'ils se disent que d'ici cinq ans, au moins il y aura une certaine autonomie. Il faut que nous aussi ayons en tête de fonctionner vers l'autonomie » (Mariam Maïga).

Pour l'instant, les organisations paysannes ne croient pas au désengagement des donateurs et font plutôt jouer la concurrence des bailleurs de fonds (d'autant plus facile si l'organisation paysanne est réputée). C'est pourquoi l'autonomie financière ne peut se construire que s'il s'agit d'un souci constant des donateurs, dès le départ de la relation avec le bénéficiaire. En prévoyant la fin de l'aide, les partenaires s'obligent à trouver des solutions à l'autofinancement. Pour rester dans une perspective de soutien temporaire, il est essentiel que dès le début les activités soient menées dans le cadre des efforts propres des acteurs locaux. C'est à eux de prendre les initiatives, de mobiliser les moyens, d'en contrôler la mise en œuvre. L'aide extérieure apporte un complément. C'est pourquoi l'appui doit s'adapter en permanence à l'évolution des capacités locales. Une croissance du degré d'autonomie ne dépend pas tant des instruments utilisés que de la façon dont ils sont mis en œuvre. Pour éviter le risque de dépendance, il convient de construire l'autonomie financière de chacune des activités du partenaire pendant la période d'aide extérieure.

Réduire la dissymétrie : de l'aide au partenariat

Les réformes instaurées dans le système d'aide en vue d'amélioration sont généralement tirées d'une réflexion stratégique concernant les domaines sur lesquels intervenir, les « populations-cibles » à soutenir, les instruments à mettre en œuvre. Si cela peut permettre une amélioration de l'aide à la marge, seule une réflexion de fond sur la dissymétrie de la relation donateur/bénéficiaire peut permettre une réelle évolution.

« Deux personnes sont assises sur un même socle :

Il y a un monsieur avec une grande bouche et de toutes petites oreilles, ou il n'en a pas du tout car il ne veut rien entendre. Il a les poches remplies d'argent et il a une grosse tête parce qu'il connaît tout.

Il y a un monsieur qui a des grandes oreilles, une petite bouche, ou il n'en a pas du tout parce qu'il ne peut rien dire et il a les poches vides.

Nous ne voulons pas de ce partenariat-là » (Ndeye Sarr).

Les paysans doivent gagner en poids face aux acteurs intervenants dans leur milieu. Pour cela, les unions et fédérations paysannes sont un atout incontestable. Une grosse structure peut être un moyen de gagner en capacité de négociation.

Il n'est possible de parler de partenariat que si les engagements du donateur, comme du bénéficiaire, sont négociés et clairement définis.

« Ce qui permet aux structures de base un bon partenariat, c'est le respect des engagements qui sont pris. Toute collaboration est tenue par un certain nombre de principes, définis parfois grâce à de longues négociations. Les capacités qui ont été inculquées aux responsables à la base ont permis de négocier d'égal à égal avec le partenaire. Une fois que la négociation est faite, les éléments du contrat doivent être respectés » (El Hadj Ndong).

La négociation et la contractualisation des rapports entre organismes d'aide et structures locales permettent un partenariat équilibré avec des obligations réciproques. Au-delà, une transformation profonde des rapports entre acteurs du Nord et acteurs du Sud pourrait passer par la mise en place d'une interdépendance effective. Pour cela, un important travail de remise en cause des visions classiques semble s'imposer.

« On ne peut pas continuer à dire de manière classique : "Le monde rural [sahélien], ce sont des gens qui ne connaissent rien, etc." Les gens ont des savoirs, des préoccupations » (Miankeol Djerlar).

Les partenaires du Sud ont des capacités et des savoirs, utiles pour eux-mêmes mais aussi pour les pays du Nord. Le problème de la dépendance des paysans sahéliens à l'aide extérieure sera peut-être résolu le jour où la mise en œuvre d'un projet (concernant des problèmes tels que l'exclusion ou la prise en charge des personnes âgées par exemple) conçu par des acteurs du Sud pour le Nord sera tout aussi naturel que l'inverse. Des deux côtés, un long travail reste à faire.

PERSONNES CITÉES DANS LES EXTRAITS D'INTERVIEWS

- DIOUF Mathieu, président de l'Araf (Association régionale des agriculteurs de Fatick) et trésorier général de la FONGS (Fédération des ONG sénégalaises) [1998, Sénégal].
- DIOUF Sara, secrétaire général de Jig-Jam et coordinateur au conseil régional de la FONGS [1998, Sénégal].
- FALL Papa Maïssa, animateur [1996, Sénégal].
- FAYENKE Lamine, secrétaire général de YEF (jeunesse et environnement) [1998, Gambie].
- GUELMIAN Barmbaye, trésorier du Codeb (Comité d'organisation pour le développement de Bédogo) [1998, Tchad].
- GUELMIAN Vincent, président du Codeb [1998, Tchad].
- M^{me} MAÏGA Maryam, cadre à Terre des hommes [1998, Burkina Faso].
- MANÉ Pascal, animateur à l'Entente de Diouloulou [1998, Sénégal].
- MIANKEOL Djerlar, cadre à l'ASSAILD (Association d'appui aux initiatives locales de développement) [1998, Tchad].
- M^{me} MIANTOLOUM Aminé, cadre à l'ASSAILD [1998, Tchad].
- MOUGNAN Marc, fonctionnaire et cadre à l'ATNV (Association tchadienne pour la non-violence) [1998, Tchad].
- NDONG El Hadj, secrétaire général de l'Apco (Appui-Conseil) [1998, Sénégal].
- OUEDRAOGO Baba, secrétaire général de l'Assy (Association pour la survie dans le Sahel et au Yatenga) [1998, Burkina Faso].
- OUEDRAOGO Ousseyni, cadre de la Fenop (Fédération nationale des organisations paysannes) [1998, Burkina Faso].
- M^{me} SARR Ndeye, présidente de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal) [1998, Sénégal].
- M^{me} SAWADOGO Rahamata, animatrice [1998, Burkina Faso].
- SÉNE Joseph, ancien président de l'Araf (Association régionale des agriculteurs de Fatick) [1993, Sénégal].
- SOW Malick, secrétaire général de la Fapal (Fédération des associations paysannes de la région de Louga) et coordinateur au conseil régional de la FONGS [1998, Sénégal].
- M^{me} Top Ndeye, animatrice à l'Entente de Koungheul et membre de la FONGS [1998, Sénégal].
- YANCOUBA Tamba, secrétaire général de Forage (Fédération des organisations rurales pour l'agriculture et la gestion écologique) [1998, Sénégal].
- TOÉ Fidèle, secrétaire général du SAARAUD (appui-conseil) au Burkina Faso (extrait fiche 143, Dialogue pour le progrès de l'homme – DPH) [1996].